CCAHD

Consortium Pour La Conservation
Du Dauphin A Bosse de l'Atlantique

2021 Rapport d'activité du Consortium pour la conservation du dauphin à bosse de l'Atlantique

Décembre 2021

Contenu

Structure et communication du CCAHD 3

Participation/membres 3

Direction et coordination 3

Communication externe - site Web du CCAHD et médias sociaux 4

Activités du CCAHD en 2021 6

Identification systématique des priorités de conservation et de financement 6

Collecte de fonds 6

La constitution d'une fondation 8

Mise en œuvre du projet 8

- Soutien aux organisations partenaires pour la collecte et l'archivage des données sur les observations et les échouages du DBA 8
- Enquêtes dans le delta du Saloum, Sénégal 8
- Réunions d'engagement des parties prenantes gouvernementales dans les pays de l'aire de répartition du DBA 9
- Collaboration avec les organisations intergouvernementales (OIG) pertinentes 10

Plans pour 2022 et au-delà 11

- Création d'une fondation : 11
- Collecte de fonds : 11
- Poursuite du travail de terrain au Sénégal. 11
- Mise en œuvre d'enquêtes par interview dans six pays de l'aire de répartition de la DBA 11
- Recherche et conservation de l'AHD en Guinée 11

Structure et communication du CCAHD

Le Consortium pour la conservation du dauphin à bosse de l'Atlantique (CCAHD) est un réseau informel de scientifiques et d'autres parties prenantes qui collaborent avec la mission commune de "travailler à la préservation à long terme des populations de dauphins à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii/DBA*), en danger critique d'extinction, et de leurs habitats par la recherche, la sensibilisation, le renforcement des capacités et l'action". Le consortium vise à contribuer à la mise en œuvre des recommandations formulées par la Convention sur les espèces migratrices, le Comité scientifique de la Commission baleinière internationale et le Groupe de spécialistes des cétacés de la CSE de l'UICN. Ce rapport est destiné à fournir un bref aperçu des activités menées au cours de l'année civile 2021.

Participation/membres

Le CCAHD a été initialement formé par des invitations directes aux personnes qui ont assisté à une réunion lors de la Word Marine Mammal Conference de décembre 2019 à Barcelone, ainsi qu'à un certain nombre de personnes connues pour être actives dans la recherche et la conservation des cétacés dans les pays de l'aire de répartition du DBA. L'adhésion a été consolidée à l'automne 2020, et des efforts ont été faits pour identifier et recruter davantage de membres dans d'autres pays de l'aire de répartition du DBA. Les membres/partenaires actuels comprennent 70 personnes provenant de 15 des 19 pays de l'aire de répartition possible du DBA. Les membres représentent des ONG locales, des ONG internationales, des institutions académiques, des agences gouvernementales et des scientifiques indépendants. La liste principale des partenaires du CCAHD est tenue par le coordinateur à temps partiel du CCAHD, et peut être trouvée ici.

Direction et coordination

En juin 2021, les coordinateurs provisoires de la CCAHD ont déterminé que la représentation et la participation des pays de l'aire de répartition du DBA étaient suffisantes pour solliciter des candidatures de représentants de ces États au sein du comité directeur de la CCAHD. Les termes de référence pour les membres du comité directeur ont été envoyés à tous les membres des États de l'aire de répartition du DBA, avec une invitation à postuler. Quatre candidatures ont été reçues, et trois candidats ont été choisis - un du Gabon, un du Cameroun et un du Nigeria. Le comité directeur du CCAHD, bien qu'informel et sans statut légal, est actuellement composé de six membres - dont quatre sont basés dans les pays de l'aire de répartition du DBA. En juillet 2021, la section " À propos " du site Web du CCAHD a été révisée pour refléter cette nouvelle structure de direction : https://www.sousateuszii.org/about/who-we-are/.

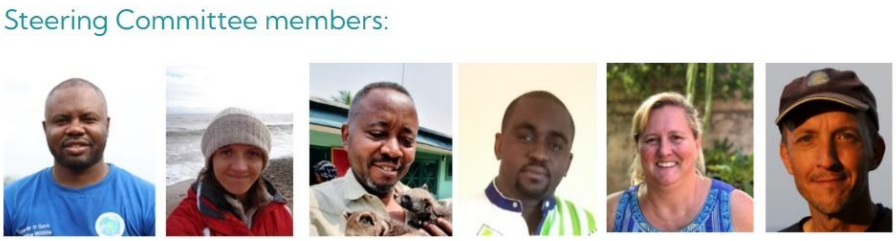

Membres du comité directeur du CCAHD. De gauche à droite : Aristide Takoukam Kamla, Caroline Weir, Edem Eniang, Judicael Regis Kema Kema, Lucy Keith-Diagne et Tim Collins.

En 2020, les Amis du zoo de Nuremberg ont accordé une subvention pour embaucher un coordinateur à temps partiel, construire un site web trilingue et coordonner la rédaction d'un rapport visant à déterminer les priorités de conservation de l'espèce. Ce soutien a été poursuivi en 2021 et le coordinateur à temps partiel a été indemnisé pour une moyenne d'un jour par semaine tout au long de l'année 2021 pour mener à bien les tâches suivantes :

- coordonner l'adhésion et la liste de diffusion du groupe CCAHD (mailing-list Google) ;
- soutenir les membres dans leurs efforts pour collecter des fonds, documenter les observations et les échouages d'AHD et mener des activités de recherche et de sensibilisation ;
- maintenir et mettre à jour le site Web du CCAHD, notamment en affichant les actualités et en mettant à jour le texte et les pages au besoin ;
- envoyer des courriels aux membres concernant les possibilités de financement, les mises à jour des activités du consortium, et solliciter leur contribution aux documents du CCAHD ;
- coordonner et aider à la préparation des demandes de financement ;
- coordonner et aider la collaboration entre le CCAHD et d'autres acteurs internationaux, tels que la CBI, la CMS et l'UICN ; et
- coordonner les efforts visant à faire du CCAHD une entité juridique de droit néerlandais (voir ci-dessous).

Communication externe - site Web du CCAHD et médias sociaux

Le site Web du CCAHD -https://www.sousateuszii.org/fr/- a été officiellement lancé en janvier 2021. Le site a été développé par Chameleon Studios, au Royaume-Uni, qui a travaillé en étroite collaboration avec les membres du CCAHD pour concevoir un site trilingue (anglais, français et portugais) qui pourrait évoluer avec l'organisation au fur et à mesure que de nouveaux membres et projets se développent. L'accent a été mis sur la possibilité de mettre en évidence le travail des partenaires dans les pays de l'aire de répartition du DBA, et de diriger les visiteurs vers leurs sites Web et leurs réalisations grâce à une carte interactive et à des sections sur les projets et les actualités . Le site est également conçu pour fournir des ressources téléchargeables aux membres dans les trois langues cibles. Ces ressources comprennent une infographie qui présente les points essentiels sur la distribution, le statut et les menaces du DBA, ainsi qu'une carte d'identification des mammifères marins, des fiches d'information sur le DBA et les grands dauphins, et des feuilles à colorier qui peuvent être utilisées avec les écoliers.

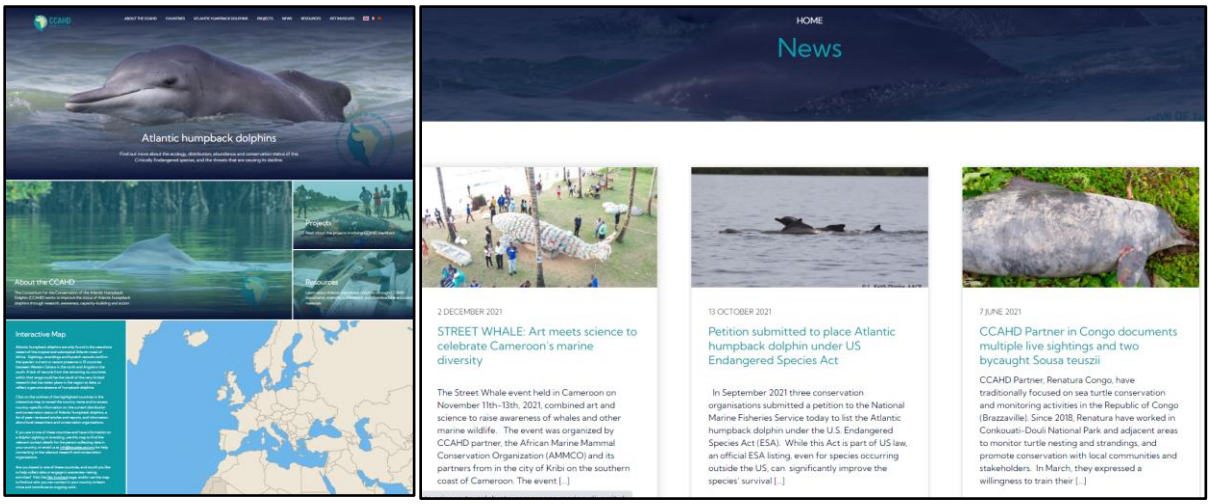

Page d'accueil du site Web du CCAHD (à gauche) et page des actualités (à droite).

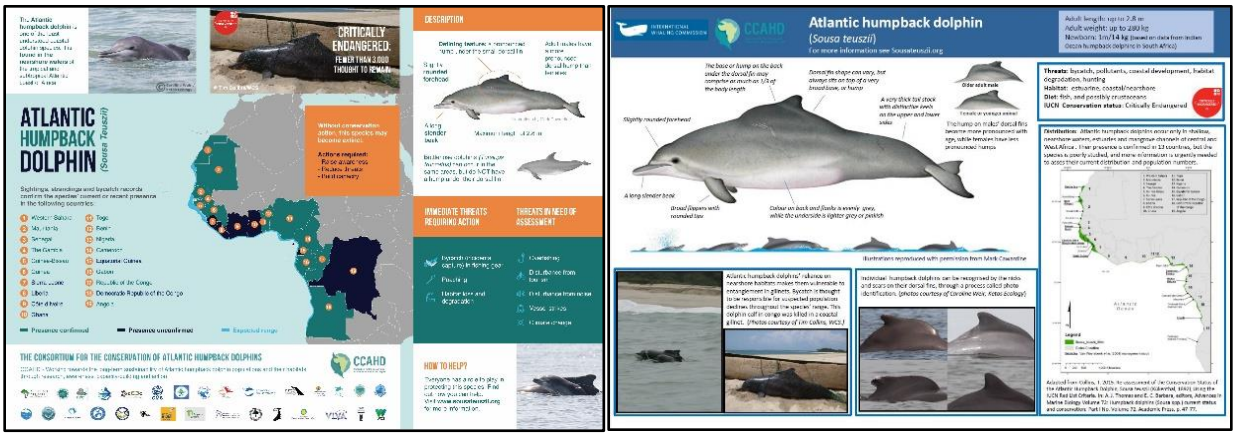

Infographie (à gauche) et fiche d'information (à droite) téléchargeables. Voir Sousateuszii.org pour plus de détails.

Au cours des six mois pendant lesquels l'utilisation du site Web a été suivie, le site a reçu plus de 1 600 visites par 1 100 utilisateurs, provenant du monde entier, y compris de tous les pays de l'aire de répartition du DBA.

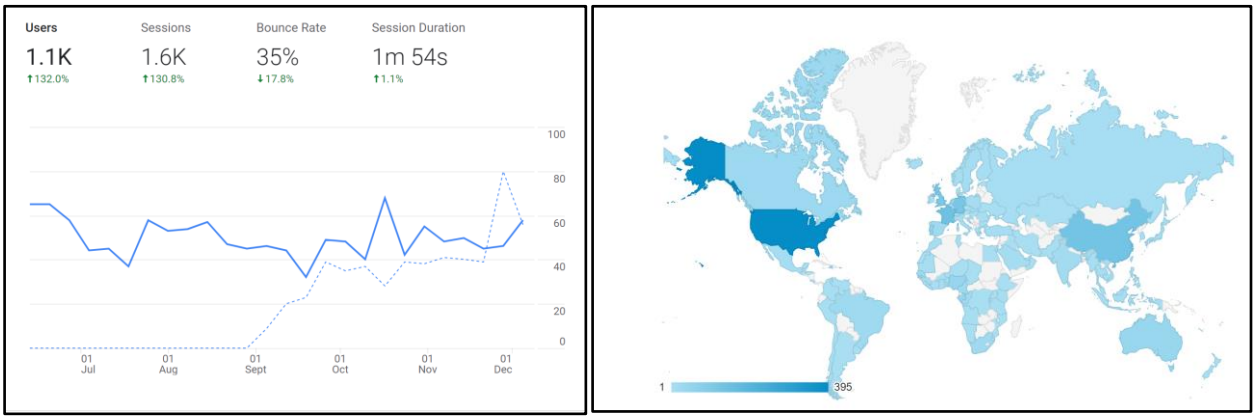

Graphiques et cartes Google Analytics pour le site web du CCAHD : sousateuszii.org.

Le CCAHD possède également un compte Facebook et Twitter. Des mises à jour sont publiées sur ces comptes de temps à autre, mais si des fonds supplémentaires peuvent être obtenus, cet outil de communication pourrait être utilisé plus régulièrement et plus efficacement pour faire connaître le travail du CCAHD et de ses partenaires.

Activités du CCAHD en 2021

Identification systématique des priorités de conservation et de financement

En février 2021, le CCAHD a finalisé et diffusé son rapport portant sur les actions de conservation prioritaires pour l'espèce. Ce rapport synthétise les résultats de l'analyse par le CCAHD des lacunes en matière de connaissances, de capacités et de ressources qui limitent la mise en place d's actions de conservation efficaces. Cette analyse a été réalisée par neuf groupes de travail qui se sont concentrés sur différents aspects de la recherche et de la conservation de l'AHD, notamment : la sensibilisation et le renforcement des capacités, les suivis sur le terrain, l'étude génétique, la documentation et l'échantillonnage des échouages et des prises accessoires, les enquêtes par entretiens, les évaluations relatives à l'état de santé, la surveillance acoustique, l'atténuation des prises accessoires et les menaces liées au développement côtier. Le rapport a été traduit par un professionnel en français, et est maintenant utilisé pour appuyer la collecte de fonds.

Collecte de fonds

Tout au long de 2021, l'accent a été mis sur la collecte de fonds afin de commencer à mettre en œuvre les actions prioritaires identifiées dans le rapport du CCAHD. Le tableau 1 ci-dessous présente un résumé des demandes de subventions qui ont été préparées et soumises par le CCAHD par l'intermédiaire d'organisations partenaires à la fin de 2020 et en 2021. Dans chaque cas, les propositions étaient fondées sur le rapport sur les priorités, et le groupe de travail concerné a été consulté pour aider à rédiger la proposition. Les membres du groupe de travail et d'autres représentants des pays de l'aire de répartition du DBA ont été invités à agir en tant que partenaires et/ou à accueillir le projet proposé.

Mois d'application	Organisme de financement	Montant demandé en euros	Montant garanti	Statut	Organisation d'accueil	Activités proposées
Sep-20	Les amis du zoo de Nuremberg	25,000.00 €	25,000.00 €	Sécurisé	Les Amis de Nuremberg	Coordination, production du rapport sur les priorités et développement du site web.
21 janvier	Les amis du zoo de Nuremberg	25,000.00 €	25,000.00 €	Sécurisé	Les Amis de Nuremberg	Coordination, participation d'autres États de l'aire de répartition au travail de terrain au Sénégal.
Sep-20	Fondation Loro Parque	40,696.60 €	40,696.60 €	Sécurisé	AACF	Suivis de terrain dans le delta du Saloum, Sénégal
20 novembre	Subvention EDGE de la CSE de l'UICN	7,527.60 €	7,527.60 €	Sécurisé	AACF	Engagement des parties prenantes du gouvernement de l'État de l'AHD Range
21 avril	Commission américaine sur les mammifères marins	28,700.00 €	0.00 €	Échec de l'opération	Bayworld	Élaboration de manuels d'intervention en cas d'échouage, promotion d'un réseau d'information et formation à l'intervention en cas d'échouage pour les pays de l'aire de répartition de l'AHD.
21 mars	Fonds volontaire pour les petits cétacés de la CBI	23,400.00 €	0.00 €	Échec de l'opération	N/A	Impression de manuels d'intervention en cas d'échouage et fourniture de kits d'intervention en cas d'échouage pour les pays de l'aire de répartition de l'AHD.
21 juillet	Society for Marine Mammalogy	20,500.00 €	20,500.00 €	sécurisé	AMMCO	Développement et mise en œuvre d'enquêtes par interview dans 6 pays de l'aire de répartition du DBA.
21 juillet	Fonds Mohamed bin Zayed pour la conservation des espèces	410,000.00 €	410,000.00 €	sécurisé	Biotope, bureau de Guinée	Projet de trois ans visant à réaliser suivis embarqués, des enquêtes par entretiens, le renforcement des capacités et la sensibilisation en Guinée
Total garanti à partir de 12/2021			**557,424.20 €**			

Le CCAHD offre également un soutien aux membres qui demandent des subventions à l'échelle de leur région ou de leur pays, en diffusant des informations sur les possibilités de subventions, en aidant à rédiger/examiner les propositions et en rédigeant des lettres de recommandation. Le groupe de travail sur la collecte de fonds prépare un plan directeur quinquennal de collecte de fonds, qui s'appuie sur le rapport sur les priorités et peut être utilisé pour approcher des donateurs potentiels.

La constitution d'une fondation

Le CCAHD n'a actuellement aucun statut juridique officiel et, à ce jour, les subventions sont toutes hébergées par des organisations partenaires. Bien que cette formule ait donné de bons résultats jusqu'à présent, le CCAHD aimerait être en mesure de recueillir des fonds de façon plus centralisée et à plus grande échelle. Les recherches effectuées par le groupe de travail sur la collecte de fonds ont révélé que les Pays-Bas sont l'un des pays où il est le plus facile d'établir une fondation (*"stichting "*) d'un point de vue juridique et fiscal. C'est pourquoi le comité directeur du CCAHD et le groupe de travail sur la collecte de fonds ont collaboré avec le cabinet de notaires De Brauw BlackstoneWestbroek, qui offre *bénévolement* son temps et son expertise pour préparer les documents et les protocoles nécessaires à l'établissement du CCAHD en tant que fondation en vertu de la loi néerlandaise. Un projet de statuts a été préparé et les membres du conseil d'administration ont été identifiés. On prévoit que le CCAHD sera officiellement établi d'ici la fin janvier 2022.

Mise en œuvre du projet

Les membres du CCAHD sont tous actifs dans leur propre région, aidant à promouvoir la sensibilisation et la conservation de l'AHD et d'autres espèces côtières et marines. Nous soulignons ici quelques activités qui ont bénéficié du soutien ou de l'engagement le plus direct de la part du CCAHD :

- **Soutien aux organisations partenaires pour la collecte et l'archivage des données sur les observations et les échouages du DBA** : Le site Web du CCAHD propose des ressources téléchargeables telles que des guides d'identification des espèces et des fiches d'information, ainsi que des protocoles d'échouage que les partenaires peuvent utiliser pour identifier les espèces de mammifères marins et documenter les échouages ou les prises accessoires. En outre, les membres du comité directeur et les coordonnateurs du CCAHD ont travaillé avec des partenaires au Congo et au Nigeria pour fournir des protocoles plus adaptés et des modèles de base de données Excel qui peuvent être utilisés pour archiver et cartographier les observations et les échouages au fil du temps.
- **Enquêtes dans le delta du Saloum, Sénégal :** Les recherches menées avant 2021 ont indiqué que le delta du Saloum au Sénégal abrite l'une des populations de DBA potentiellement les plus robustes et les plus nombreuses de l'aire de répartition de l'espèce. Le rapport sur les priorités du CCAHD a souligné l'importance d'une surveillance continue de cette population, ainsi que les opportunités apportées par les suivis pour la formation de chercheurs d'autres pays de l'aire de répartition de la DBA. Grâce à un financement de la Fondation Loro Parque, le Fonds africain de conservation aquatique (AACF) au Sénégal accueille un projet de collaboration visant à étudier la distribution, l'utilisation de l'habitat et l'abondance de la DBA dans le delta du Saloum. En juillet 2021, une étude de 2,5 semaines a été réalisée, impliquant des chercheurs sénégalais et gambiens en formation, ainsi que de gestionnaires et de gardes locaux de l'AMP. L'enquête a permis de déployer deux dispositifs de surveillance acoustique, de documenter 13 observations de plusieurs individus avec le DBA et de recueillir des photos qui sont actuellement analysées pour l'identification des individus et la comparaison avec celles recueillies lors d'un suivi de 2015. Les équipements acoustiques ont été récupérés en décembre 2021, et les données sont en cours d'analyse.

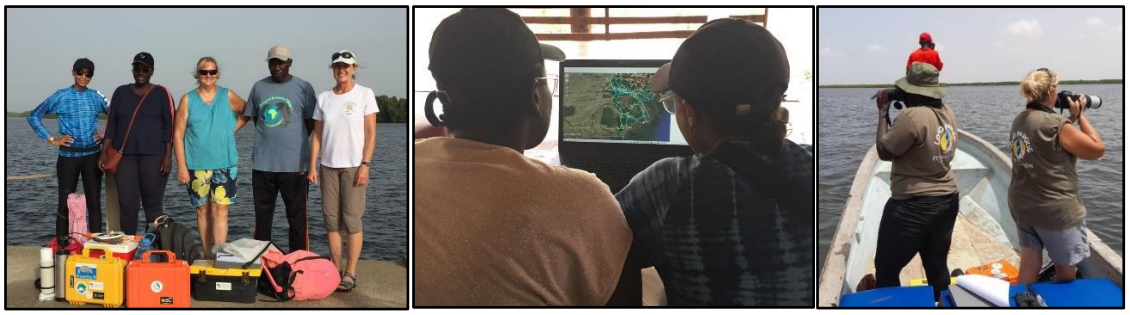

En juillet 2021, une équipe de recherche comprenant des partenaires internationaux du CCAHD, des scientifiques du Sénégal et de la Gambie en formation, et du personnel des AMP locales, a déployé des enregistreurs acoustiques et documenté la distribution du DBA dans le delta du Saloum, au Sénégal. Deux scientifiques en formation ont appris à collecter, télécharger et archiver les données GPS, de photo-identification et de paramètres de l'eau. La formation de suivi comprendra l'analyse des données.

- **Réunions d'engagement des parties prenantes gouvernementales dans les pays de l'aire de répartition du DBA :** En novembre 2020, le groupe de spécialistes des cétacés de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN a reçu une subvention EDGE de la CSE de l'UICN pour soutenir le développement d'outils visant à engager les parties prenantes gouvernementales dans les pays de l'aire de répartition du dauphin à bosse de l'Atlantique (DBA). Le CCAHD a développé deux nouveaux outils de communication pour soutenir ces réunions : 1) une infographie pour mettre en évidence les éléments les plus importants de l'état et des besoins de conservation de l'espèce, disponible en anglais, en français et en portugais sur le site Web du CCAHD ; et 2) une présentation PowerPoint qui couvre les informations de base de l'écologie et de l'état de conservation de l'espèce, les cadres de conservation actuels et les mesures de conservation recommandées en fonction du rapport sur les priorités du CCAHD. Cette présentation a été partagée par courriel avec tous les membres du CCAHD. En juin 2021, la première réunion a été organisée par la *Direction générale des écosystèmes aquatiques du* ministère des Eaux et des Forêts du Gabon, avec le soutien de notre membre du CCAHD à l'Agence des parcs nationaux du Gabon. La réunion a rassemblé 25 représentants d'organismes gouvernementaux et d'ONG concernés. Une réunion plus petite et plus ciblée a été organisée conjointement par l'AACF et le bureau régional de l'UICN à Dakar, au Sénégal, quelques semaines plus tard, et a été suivie d'un engagement direct des parcs nationaux et des gestionnaires d'AMP sur le terrain. La réunion au Cameroun a été co-organisée par l'Organisation africaine pour la conservation des mammifères marins (AMMCO) et l'Association camerounaise de biologie marine (ACBM), et a impliqué 18 participants, dont 4 ont participé virtuellement. Dans les trois pays, les réunions ont servi de catalyseur pour la collaboration entre les agences gouvernementales, les ONG et les autres parties prenantes, et pour les engagements à mettre en œuvre les actions prioritaires recommandées. Le CCAHD prévoit d'organiser un webinaire en janvier 2022 au cours duquel les organisateurs de ces réunions partageront leurs expériences, et les autres membres du CCAHD auront l'occasion d'explorer les possibilités d'organiser des réunions similaires.

Photos de la réunion d'engagement gouvernemental organisée par la *Direction Générale des Ecosystèmes Aquatiques du* Ministère des Eaux et Forêts du Gabon. Cette réunion, ainsi que des réunions similaires au Sénégal et au Cameroun, ont stimulé les discussions sur la façon dont les besoins de conservation du DBA peuvent être plus adéquatement pris en compte dans la planification côtière et marine.

- **Collaboration avec les organisations intergouvernementales (OIG) pertinentes** : Afin de s'assurer que les activités du CCAHD sont complémentaires et conformes aux activités et aux priorités des OIG qui ont identifié cette espèce comme une priorité pour les efforts de conservation, les membres du CCAHD entretiennent des liens étroits avec la Commission baleinière internationale (CBI), le Groupe de spécialistes des cétacés de la CSE de l'UICN et la Convention sur les espèces migratrices (CMS). Le rapport sur les priorités du CCAHD a été officiellement présenté à la réunion du Comité scientifique de la CBI en mai 2021, et le travail du CCAHD est maintenant présenté comme un point de mire sur la conservation sur le site Web du CSG de la CSE de l'UICN. Le CCAHD collabore également avec la CMS pour rédiger le Plan d'action pour la conservation du dauphin à bosse de l'Atlantique, tel que défini dans l'Action concertée pour l'espèce (UNEP/CMS/COP13/Doc.28.1.3), qui sera coordonné par le coordinateur du CCAHD à titre de consultant.

Plans pour 2022 et au-delà

En 2022, le CCAHD se concentrera sur les activités suivantes, dont beaucoup sont déjà en cours, et d'autres qui peuvent dépendre du succès des efforts de collecte de fonds et de la progression de la pandémie mondiale de COVID :

- **Création d'une fondation :** Une fois que le CCAHD sera constitué en fondation, il aura un conseil de gestion (qui comprendra les membres actuels du comité directeur, plus un directeur financier et un président), un conseil de surveillance et un secrétariat. Les groupes de travail existants continueront de fonctionner pour guider les différents aspects de la planification, de la collecte de fonds et des activités sur le terrain de la Fondation, et le CCAHD continuera d'accueillir une participation accrue des pays du groupe du DBA.
- **Collecte de fonds :** Le groupe de travail sur la collecte de fonds travaillera en étroite collaboration avec le nouveau conseil d'administration afin de développer une stratégie de collecte de fonds et une proposition "attractive" qui pourra être partagée avec les donateurs potentiels.
- **Poursuite du travail de terrain au Sénégal.** Un financement a été obtenu pour organiser des réunions d'engagement communautaire en février, et pour mener deux autres suivis sur le terrain dans le delta du Saloum en mars/avril et en octobre 2022. Ceux-ci offriront des possibilités de formation aux partenaires du CCAHD du Cameroun, du Nigeria et de la Mauritanie, ainsi qu'une consolidation des compétences des partenaires sénégalais qui ont participé au suivi de 2021. Les équipements acoustiques seront redéployés et les données seront analysées afin de fournir un aperçu préliminaire de la distribution, des habitats préférentiels et des variations saisonnières.
- **Mise en œuvre d'enquêtes par interview dans six pays de l'aire de répartition de la DBA** : Un financement a été obtenu pour un projet de collaboration dans lequel les membres du CCAHD ayant une vaste expérience dans l'utilisation d'enquêtes par entrevue pour connaître la répartition des espèces et les menaces, travailleront avec les membres du CCAHD au Congo, au Gabon, au Cameroun, en Gambie, au Sénégal et au Liberia pour élaborer et mettre à l'essai un questionnaire standardisé, axé sur la répartition de la DBA et les menaces dans chacun des six pays cibles. Le questionnaire et la méthodologie seront mis à la disposition des partenaires des autres pays du CCAHD, et les efforts de collecte de fonds se poursuivront dans le but d'étendre la portée du projet dès que possible.
- **Recherche et conservation de l'AHD en Guinée** . Le CCAHD a été invité par le Fonds de conservationMohamedbin Zayed à collaborer avec le bureau guinéen de Biotope pour mettre en œuvre un projet de recherche et de conservation de l'AHD d'une durée de trois ans. Biotope accueillera et administrera le projet, et le CCAHD fournira l'expertise scientifique et le personnel. Le projet a été conçu en mettant l'accent sur le renforcement des capacités de recherche et de conservation des partenaires guinéens, qu'il s'agisse de membres des communautés côtières, de scientifiques en formation ou d'acteurs gouvernementaux et industriels.